



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles Diversity of Cultural Expressions

3 IGC

Distribution limitée / Limited

CE/09/3.IGC/211/INF.3B

Paris, le 10 septembre /
September 2009

Original : français / anglais
French / English

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR THE PROTECTION AND PROMOTION OF THE DIVERSITY OF CULTURAL EXPRESSIONS

Troisième session ordinaire / Third Ordinary Session
Paris, Siège de l'UNESCO / UNESCO Headquarters
7 - 11 décembre / December 2009

DOCUMENT D'INFORMATION / INFORMATION DOCUMENT

Organisations internationales

International Organizations

Ce document recense, à titre indicatif, des informations sur différentes organisations internationales (intergouvernementales, non gouvernementales et autres) collectées par le Secrétariat de la Convention sur leurs sites web.

This document lists a sampling of information on different international organizations (intergovernmental, non-governmental and others) compiled by the Secretariat of the Convention on the basis of information available on their websites.

TABLE DES MATIERES / TABLE OF CONTENTS

	Page
A - Organisations intergouvernementales	2
1. Organisations interrégionales	2
2. Organisations régionales et sous-régionales	6
B - Organisations non gouvernementales	11
C- Autres	13

A - Organisations intergouvernementales

1. Organisations interrégionales

The Commonwealth

The Commonwealth is a voluntary association of 53 countries that support each other and work together towards shared goals of democracy and development. There are three intergovernmental organizations in the association: the Commonwealth Secretariat, the Commonwealth Foundation and the Commonwealth of Learning.

The Commonwealth is composed of 53 countries. Member States span six continents and oceans, including Africa (18), Asia (8), the Americas (2), the Caribbean (12), Europe (3) and the South Pacific (10).

Out of the 53 independent states of the Commonwealth, 34 Member States have not ratified the Convention: Antigua and Barbuda, Australia, The Bahamas, Belize, Botswana, Brunei Darussalam, Dominica, Fiji Islands, The Gambia, Ghana, Guyana, Kiribati, Lesotho, Malawi, Malaysia, Maldives, Nauru, Pakistan, Papua New Guinea, St Kitts and Nevis, St Vincent and the Grenadines, Samoa, Sierra Leone, Singapore, Solomon Islands, Sri Lanka, Swaziland, Tonga, Trinidad and Tobago, Tuvalu, Uganda, United Republic of Tanzania, Vanuatu and Zambia.

In March of 2008, the Commonwealth foundation organized a seminar entitled “*Sharing Strengths: Commonwealth and Francophone Engagement with the UNESCO 2005 Convention*” to address possible ways of promoting the ratification of the 2005 Convention among Commonwealth countries. Additionally, in 2008, a report of the Commonwealth foundation entitled “*Putting Culture First: Commonwealth perspectives for culture and development*” considered the Convention 2005 as a framework for better cultural policies and recommended its urgent ratification by Commonwealth countries.

The Commonwealth secretariat signed an agreement with UNESCO in 1980.

Website: www.thecommonwealth.org/

La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)

La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) a été créée en 1996. Elle a pour objectifs la concertation diplomatique entre ses membres afin de renforcer leur présence sur la scène internationale ; la coopération sectorielle, notamment dans les domaines de compétence de l'UNESCO, comme l'éducation, la culture et la science et, enfin, la promotion et la diffusion de la langue portugaise.

Elle comprend 8 Etats membres : Angola, Cap Vert, Guinée Bissau, Mozambique, São Tomé et Príncipe (Afrique) ; Brésil (Amérique Latine) ; Portugal (Europe) et Timor-Leste (Asie).

5 Etats membres de la CPLP n'ont pas ratifié la Convention : **Angola, Cap-Vert, Guinée Bissau, Sao Tomé et Príncipe et Timor-Leste.**

Suite à la 4^{ème} session du Conseil des Ministres de la Culture de la CPLP, en mai 2005, une déclaration a été adoptée pour inciter ses Etats membres à promouvoir l'adoption de la Convention. Au cours de la 5^{ème} session, en mai 2007, la Ministre portugaise de la Culture a appelé, dans son intervention, à la ratification de la Convention.

La CPLP a signé un accord avec l'UNESCO en 2000.

Site web : www.cplp.org/

Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (GROUPE ACP)

Le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est une organisation instituée par l'Accord de Georgetown en Juin 1975. Sont membres du Groupe ACP, les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique parties signataires de cet Accord ou de l'Accord de Partenariat entre les ACP et l'Union européenne officiellement dénommé " Accord de Partenariat ACP-CE " ou encore " Accord de Cotonou ".

Un de ses objectifs est : de contribuer au développement d'importantes et étroites relations économiques, sociales et culturelles entre les pays en développement et développer la coopération entre les Etats ACP dans les domaines du Commerce, de la Science et de la Technique, de l'Industrie, du Transport, de l'Education, de la Formation et de la Recherche, de l'Information et de la Communication, de l'Environnement, de la Démographie et des Ressources Humaines ;

Le Groupe ACP compte 79 Etats membres, dont 48 (Afrique sub-saharienne), 16 (Caraïbes) et 15 (Pacifique)

49 Etats membres du Groupe ACP n'ont pas ratifié la Convention: Angola, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Belize, Botswana, Cap-Vert, République Centrafricaine, Comores, Congo RD, Cook (Iles), Dominique, République Dominicaine, Timor-Leste, Guinée Equatoriale, Erythrée, Fidji, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Kiribati, Lesotho, Liberia, Malawi, Iles Marshall , Mauritanie, Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, St. Kitts-et-Nevis, St. Vincent-&-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Iles Solomon, Somalie, Suriname, Swaziland, Tanzanie, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Ouganda, Vanuatu, Zambie.

Le Groupe ACP bénéficie du Programme d'appui aux industries culturelles des pays ACP, qui est un programme financé par la Commission européenne, dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable à travers la promotion d'un environnement favorable à la création, aux échanges, à l'indépendance et à la viabilité du secteur culturel dans les Etats ACP, tout en valorisant leurs valeurs culturelles fondamentales et leurs diversités. (<http://www.acpcultures.eu>)

Le Groupe ACP a signé un accord de coopération avec l'UNESCO en 1991.

Site web : www.acpsec.org

L'Organisation de la conférence islamique (OCI)

L'Organisation de la Conférence islamique est créée en 1969. Selon sa charte, l'OCI vise à préserver les valeurs islamiques sociales et économiques, à promouvoir la solidarité parmi les Etats membres, à augmenter la coopération dans les domaines social, économique, culturel, scientifique et politique, maintenir la paix et la sécurité internationales et faire avancer l'éducation, particulièrement dans les domaines de la science et de la technologie.

L'OCI compte actuellement 57 Etats membres, avec la répartition géographique suivante : 17 (Région arabe), 5 (Europe), 2 (Amérique Latine et Caraïbes), 11 (Asie et pacifique) et 22 (Afrique).

30 Etats membres de l'OCI n'ont pas ratifié la Convention : Algérie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei Darussalam, Comores, Emirats Arabes Unis, Gambie, Guinée-Bissau, Guyane, Indonésie, Iran, Irak, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Libye, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Sierra Leone, Somalie, Suriname, Turquie, Turkménistan, Yémen.

L'OCI a signé un accord avec l'UNESCO en 1979.

Site web : www.oic-oci.org/

L'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)

L'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) a été créée en 1949 (sous le nom du Bureau de l'éducation ibéro-américain) en tant qu'organe international de caractère gouvernemental de coopération entre les pays ibéro-américains dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie et la culture.

Elle compte 23 Etats membres, répartis comme suit : 1 (Afrique), 2 (Europe) et 20 (Amérique Latine)

7 des Etats membres de l'OEI n'ont pas ratifié la Convention : Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guinée équatoriale, Honduras, République dominicaine, Venezuela.

L'Organisation a adopté la *Déclaration de Montevideo* à l'occasion de la 9^{ème} Conférence ibéro-américaine de la culture en juillet 2006 qui recommande une ratification rapide de la convention par les pays ibéro-américains.

L'OEI a signé un accord avec l'UNESCO en 1957 et 1990, et un protocole en 1991.

Site web : www.oei.es

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'Organisation internationale de la Francophonie, ancienne Francophonie créée en 1970, partage entre ses membres la langue française et les valeurs universelles, œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable. La communauté francophone s'est dotée en novembre 2004, à l'occasion du Xe Sommet de la Francophonie, d'une feuille de route claire et inédite, fixant, pour une période de dix ans, les axes stratégiques de son intervention et les domaines prioritaires de son action multilatérale : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 53 États et gouvernements membres et 3 Membres associés (Arménie, Chypre, Ghana) répartis sur les cinq continents dont : 26 (Afrique), 5 (Région arabe), 4 (Amérique-caraïbes), 5 (Asie-Pacifique) et 16 (Europe)

15 Etats membres de l'OIF n'ont pas ratifié la Convention : Belgique, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo RD, Dominique, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Liban, Maroc, Mauritanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Vanuatu.

La Francophonie a adopté avec ses partenaires des Trois Espaces Linguistiques (le Secrétariat général Ibéro-américain, l'Organisation des Etats Ibéro-américains, la Communauté des Pays de Langue Portugaise, l'Union Latine) en association avec l'Organisation des pays arabes pour la culture, l'éducation et les sciences, plusieurs déclarations et résolutions sur la diversité culturelle à Mexico le 4 avril 2003, à Rome le 27 novembre 2003 et à Barcelone le 23 août 2004. La dernière déclaration de Paris du 20 octobre 2006 engage explicitement les Etats et gouvernements membres à ratifier rapidement la Convention. L'OIF a également organisé 2 séminaires de réflexion en 2007 : le premier a été organisé le 2 mai au siège de l'UNESCO à Paris par le Groupe francophone de l'UNESCO avec le partenariat de l'OIF ; le second a été organisé par l'OIF et la Communauté française de Belgique en partenariat avec la Commission Européenne le 29 novembre 2007 et à Bruxelles. Ces deux rencontres ont été l'occasion de rappeler l'impérieuse nécessité pour chaque Etat de ratifier la Convention.

Par ailleurs le Secrétaire général de l'OIF a réuni le 17 octobre 2007 les membres du groupe Afrique de l'UNESCO, en marge de la 34^{ème} Conférence générale, afin de les mobiliser sur les

enjeux de la Convention. D'une manière générale, le Secrétaire général continue à rappeler à chaque réunion des Instances de la Francophonie (Conseil permanent, Conférence ministérielle et bien sûr Sommet) l'objectif d'une ratification sous brefs délais de l'ensemble des Etats membres, associés et observateurs de la Francophonie.

L'OIF a signé un accord avec l'UNESCO en 2000 (avec deux accords signés en 1976 et 1990 en tant qu'agence intergouvernementale de la francophonie)

Site web : www.francophonie.org/

L'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO)

L'ISESCO est une institution spécialisée de l'OCI dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture. L'ISESCO a été créée en 1981.

Les objectifs de l'ISESCO sont notamment : de renforcer, approfondir et encourager la coopération entre les Etats membres dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication ; et de consolider l'entente entre les peuples musulmans et participer à l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde par tous les moyens possibles, et particulièrement à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication.

50 des 57 États membres de l'OCI sont membres de l'ISESCO: 17 (Région arabe), 2 (Europe), 1 (Amérique Latine et Caraïbes), 10 (Asie et pacifique) et 20 (Afrique)

(Albanie, Guyana, Mozambique, Ouganda, Ouzbékistan, Turkménistan et Turquie ne sont pas membres de l'ISESCO)

25 Etats membres de l'ISESCO n'ont pas ratifié la Convention : Algérie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei Darussalam, Comores, Emirats Arabes Unis, Gambie, Guinée-Bissau, Indonésie, Iran, Iraq, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Libye, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Pakistan, Sierra Leone, Somalie, Suriname, Yémen.

En Juin 2009, la « Déclaration de Kairouan pour le renforcement du dialogue des civilisations et le respect de la diversité culturelle », adoptée lors de la Conférence internationale sur le dialogue des civilisations et la diversité culturelle - une activité conjointe de l'ISESCO avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) - a lancé un appel pour la mise en application des dispositions de la Convention.

L'ISESCO a signé un accord avec l'UNESCO en 1984.

Site web: www.isesco.org.ma/

L'Union latine (UL)

L'Union Latine a été fondée en 1954 pour mettre en valeur et diffuser l'héritage culturel et les identités du monde latin. L'Union Latine s'attache à faire prendre conscience de l'importance des cultures et des langues latines en agissant dans trois domaines : culture et communication, promotion et enseignement des langues, terminologie et industries de la langue.

L'Union Latine regroupe 37 États membres répartis comme suit : 7 (Afrique), 19 (Amérique Latine et Caraïbes), 9 (Europe), 2 (Asie et Pacifique)

14 Etats membres de l'Union Latine n'ont pas ratifié la Convention : Angola, Cap-Vert, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Philippines, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, République Dominicaine, Saint Marin, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Venezuela.

Le 22^{ème} congrès de l'Union Latine (30 Novembre 2006, à Paris) a adopté la recommandation faite aux Etats membres de l'Union Latine de procéder à la ratification de la Convention.

L'Union Latine a signé un accord avec l'UNESCO en 1985.

Site web : www.unilat.org/

2. Organisations régionales et sous-régionales

AFRIQUE

Organisation régionale

L'Union africaine (UA)

En septembre 1999, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) ont adopté la Déclaration de Syrte demandant la création de l'Union africaine. Parmi ses objectifs, l'Union africaine vise à promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines; et à promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité humaine en vue de relever le niveau de vie des peuples africains.

L'Union africaine est composée de 53 Etats membres (y compris 6 Etats arabes).

25 Etats membres de l'Union africaine n'ont pas ratifié la Convention: Algérie, Angola, Botswana, Cap-Vert, République Centrafricaine, Comores, République Démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Erythrée, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Lesotho, Liberia, Libye, Malawi, Mauritanie, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Zambie.

L'UA a signé un accord avec l'UNESCO en 1968 et en 2006 .

Site web : www.africa-union.org/

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Organisation régionale

The Organization of American States (OAS)

Established in 1948, OAS is an international organization developed by the countries of the Americas to “achieve an order of peace and justice, to promote their solidarity, to strengthen their collaboration, and to defend their sovereignty, their territorial integrity, and their independence.”

Within OAS, the Executive Secretariat for Integral Development (SEDI) is responsible for supporting political dialogue at the highest levels through ministerial meetings and by offering different programs and projects of cooperation in several domains including educational and cultural ones.

Inter-American Meetings of Ministers of Culture and Highest Appropriate Authorities are held within OAS. The most recent meeting took place on November 20 and 21, 2008 in Bridgetown, Barbados, to discuss the topic: "The Economy of Culture in the Americas: A Path to Sustainable Growth and Social Inclusion".

It consists of 35 Member States.

18 Member States of OAS have not ratified the Convention: **Antigua and Barbuda, Argentina, Belize, Colombia, Costa Rica, Dominica, Dominican Republic, El Salvador, Guyana, Haiti, Honduras, St. Kitts & Nevis, St. Vincent and the Grenadines, Suriname, The Bahamas, Trinidad and Tobago, United States of America, and Venezuela.**

The OAS signed an agreement with UNESCO in 1950.

Website: www.sedi.oas.org

Organisation sous-régionale

Central American Educational and Cultural Coordination (CECC)

Established in 1982, it comes within the framework of Central American Integration System (SICA). It aims to promote and develop relations between peoples of Central America through cooperation and mutual help regarding the fields of education and culture.

It consists of 8 Member States: Belize, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, and Panama.

5 Member States have not ratified the Convention: **Belize, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, and Honduras**

The CECC signed an agreement with UNESCO in 1983.

Website: www.sica.int/cecc/index.aspx

ASIE ET PACIFIQUE

Organisations sous-régionales

Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)

The Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) was established in August 1967. ASEAN aims to accelerate economic growth, social progress and cultural development in the region and to promote regional peace and stability through abiding respect for justice and the rule of law in the relationship among countries in the region and adherence to the principles of the United Nations Charter. In 2003, the ASEAN leaders resolved that an ASEAN Community shall be established comprising three pillars, namely, ASEAN Security Community, ASEAN Economic Community and **ASEAN Socio-Cultural Community**.

The ASEAN is composed of 10 Member States: Brunei Darussalam, Cambodia, Indonesia, Laos, Malaysia, Myanmar, Philippines, Singapore, Thailand, and Vietnam.

Several members of ASEAN participate in the Asia-Europe Meeting (ASEM). ASEM is an informal process of dialogue and cooperation, which brings together the 27 European Union Member States and the European Commission, along with 16 Asian countries and the ASEAN Secretariat. Two of ASEM Culture Ministers' meetings, Paris, 2005 and Kuala Lumpur, 2008, were based on the theme of cultural diversity.

7 Member States of ASEAN have not ratified the Convention: **Brunei Darussalam, Indonesia, Malaysia, Myanmar, Philippines, Singapore, and Thailand**.

ASEAN signed an agreement with UNESCO in 1998

Website: www.aseansec.org/

South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)

SAARC was established in December 1985 in Dhaka, by the adoption of its charter at its 1st meeting of Heads of State and Government of the 7 founding member countries. Among the objectives of the organization is "...to accelerate economic growth, social progress and cultural development in the region and to provide all individuals the opportunity to live in dignity and to realize their full potentials;". Programmes related to culture are included in the human resources development axis.

SAARC is composed of 7 member states: Bangladesh, Bhutan, India, Maldives, Nepal, Pakistan and Sri Lanka.

5 Member States have not ratified the Convention: **Bhutan, Maldives, Nepal, Pakistan and Sri Lanka**

SAARC signed a memorandum of understanding with UNESCO in January 2008. It included mutual cooperation to promote accession to and implementation of UNESCO's relevant standard-setting instruments by SAARC member states (Decision 177 EX/59)

Website: www.saarc-sec.org

ETATS ARABES

Organisations régionales

League of Arab States (LAS)

Established in March 1945 in Cairo, LAS is composed of independent Arab states (according to its charter). It aims, in particular, to strengthen links between member states, to coordinate their political plans to promote close cooperation among member states. Among the areas of interest are cultural affairs.

It is composed of 22 Member States.

12 Member States of the League of Arab States have not ratified the Convention: **Algeria, Bahrain, Iraq, Lebanon, Libya, Mauritania, Morocco, Saudi Arabia, Somalia, Union of Comoros, United Arab Emirates, and Yemen**

LAS signed an agreement with UNESCO in 1957.

Website : www.arableagueonline.org

L'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO)

L'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO), créée en 1970, est une agence spécialisée de la Ligue des Etats Arabes dont le siège est à Tunis.

Elle œuvre dans le cadre de la Ligue des Etats Arabes et s'occupe essentiellement de la coordination et de la promotion des différentes activités relevant de l'éducation, de la culture et des sciences dans le monde arabe.

L'ALECSO a 22 Etats membres

12 Etats membres de l'ALECSO n'ont pas ratifié la Convention: **Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Comores, Emirats Arabes Unis, Irak, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Somalie et Yémen.**

En 2008, l'ALECSO a signé un mémorandum avec l'Alliance des Civilisations qui a inclus la promotion de la ratification de la Convention.

L'ALECSO a signé un accord avec l'UNESCO en 1979.

Site web : www.alecso.org.tn

Organisation sous-régionale

Union du Maghreb Arabe (UMA):

Fondée en 1989 à Marrakech (Maroc), l'Union du Maghreb Arabe a parmi ses objectifs la réalisation du progrès et du bien-être de ses communautés et la défense de leurs droits ainsi que l'adoption d'une politique commune dans tous les domaines.

Les Etats membres de l'UMA sont : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

4 pays n'ont pas encore ratifié la Convention : **Algérie, Libye, Maroc et Mauritanie**

L'UMA a signé un accord avec l'UNESCO en 2009.

Site web : www.maghrebarabe.org

EUROPE

Organisations régionales

Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale fondée en 1949. Son but premier est de créer sur tout le continent européen un espace démocratique et juridique commun, en veillant au respect de valeurs fondamentales: les droits de l'homme, la démocratie et la prééminence du droit.

Parmi ses objectifs principaux le Conseil de l'Europe vise à : défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit ; et favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité.

Le Conseil de l'Europe est composé de 47 Etats membres.

8 Etats membres du Conseil de l'Europe n'ont pas ratifié la Convention: Azerbaïdjan, Belgique, Pays-Bas, Turquie, République tchèque, Russie, Saint-Marin, Ukraine.

Le Conseil de l'Europe a signé un accord avec l'UNESCO en 1952

Site web: www.coe.int/

La Fondation intergouvernementale pour la coopération dans l'éducation, la science et la culture (IFESCCO)

La Fondation intergouvernementale pour la coopération dans l'éducation, la science et la culture (IFESCCO) a été créée en 2006. L'IFESCCO a pour mission de contribuer au développement de l'espace humanitaire commun de la Communauté des Etats indépendants (CEI), au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, la science, la culture, la communication, l'information, les archives, le sport, le tourisme et l'action en faveur de la jeunesse.

Elle comprend 8 Etats membres : Arménie, Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Azerbaïdjan

5 Etats membres n'ont pas ratifié la Convention : **Kazakhstan, Kirghizistan, Fédération de Russie, Ouzbékistan et Azerbaïdjan.**

L'IFESCCO a signé un mémorandum d'accord avec l'UNESCO en décembre 2008.

Site Web: <http://www.mfgs-sng.org/>

B - Organisations non gouvernementales

Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle (FICDC)

La Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle a été fondée à Séville le 19 septembre 2007 pour remplacer le Comité international de Liaison des Coalitions pour la diversité culturelle (CIL). Ce Comité avait été créé en 2003 à l'initiative des Coalitions pour la diversité culturelle pour faciliter la coopération, le développement de positions et d'actions communes.

Ses principales missions sont : de soutenir le processus de ratification de la Convention avec l'objectif d'atteindre un minimum de 150 ratifications en 2010 ; de revendiquer une participation active de la Fédération dans la mise en œuvre de la Convention ; de suivre et évaluer la mise en œuvre de la Convention ; d'encourager et soutenir la formation de nouvelles coalitions nationales pour la diversité culturelle dans toutes les régions du monde, et notamment au sein des pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention ; et de promouvoir la Convention auprès du grand public, des professionnels de la culture et des médias en organisant des campagnes internationales.

Elle comprend **42 coalitions** réparties géographiquement comme suit : 16 (Afrique, y compris les pays arabes) ; 11 (les Amériques) ; 3 (Asie-Océanie) ; 12 (Europe).

6 pays où se trouvent des coalitions pour la diversité culturelle n'ont pas encore ratifié la convention : **Australie, Belgique, Colombie, Maroc, République de Corée, et Venezuela.**

La FICDC participe activement aux réunions de la Convention et elle a élaboré une brochure d'information pour la promouvoir.

Site Web : <http://www.ifccd.com/>

International Network for Cultural Diversity (INCD)

The International Network for Cultural Diversity is a worldwide network of artists and cultural groups with the mission to "...counter the adverse affects of globalization on world cultures".

INCD has 500 members from 70 countries. Members belong to all parts of the cultural community (cultural organizations, artists and cultural producers from every media, academics, heritage institutions and others).

INCD participates actively in promoting the Convention and in the statutory meetings of the organs of the Convention.

Its activities include: advocacy for the needs of arts and culture among civil society groups and with governments and their agencies, including UNESCO, UNCTAD, the UN and the International Network on Cultural Policy, research and circulation of information about the effects of trade agreements and economic globalization on cultural and media policies.

Site web : www.incd.net

International Federation of Arts Councils and Culture Agencies (IFACCA)

The International Federation of Arts Councils and Culture Agencies is the global network of national arts funding agencies. IFACCA was inaugurated in December 2000, and it aims to strengthen the capacity of arts councils and national culture agencies to meet the challenges and opportunities of globalization and technological change; to build networks, promote understanding and enhance cooperation between arts councils and national arts agencies; and to encourage support for arts practice and cultural diversity.

IFACCA has national member organizations in 60 countries; there are **27 countries** that have not ratified the Convention: **Australia, Belgium, Belize, Botswana, Central African Republic, Colombia, Dominica, Fiji, Guyana, Indonesia, Malaysia, Micronesia, Netherlands, Niue, Palau, Papua New Guinea, Philippines, Saint Vincent & Grenadines, Singapore, Solomon Islands, South Korea, Sri Lanka, Swaziland, Tanzania, Trinidad & Tobago, USA and Zambia.**

IFACCA organizes the international triennial event of World Summit on Arts and Culture. This event is intended to provide national arts councils, ministries of culture and other agencies with an opportunity to discuss key issues affecting public support for the arts and creativity.

Previous World Summits have been held in Ottawa, Canada (2000); Singapore (2003) and Newcastle Gateshead, UK (2006). The 2009 World Summit on Arts and Culture will take place in South Africa.

Website : www.ifacca.org

C - Autres Organisations

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Etablie en 1967, sous le nom de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), elle est devenue en 1989 l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, affirmant ainsi sa vocation à être l'organisation interparlementaire des pays de la Francophonie. Elle constitue le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie. L'AIPLF est reconnue comme l'Assemblée consultative de la Francophonie en 1993. Le nom a changé en 1998 pour devenir « Assemblée parlementaire de la Francophonie », pour raisons de conformité avec la Charte de la Francophonie.

L'APF a activement contribué à la promotion de la Convention depuis son élaboration avec des résolutions en sa faveur dont : les résolutions n°53 et n°70 de l'APF adoptées respectivement à Niamey (juillet 2003) et à Charlottetown (juillet 2004) ainsi que la déclaration de Québec (avril 2005).

En 2009, l'APF, réunie à Paris (France) pour sa 35ème Session du 3 au 6 juillet a adoptée une résolution sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, lançant un appel à sa ratification aux Etats membres de la Francophonie qui ne l'ont pas encore ratifié.

Site web: <http://apf.francophonie.org/>